

Projections de long terme du STATEC

Le Luxembourg a besoin de 243 000 à 324 000 logements en plus d'ici 2060

En 2018, on comptait 253 000 ménages privés au Luxembourg. D'après les projections du STATEC, leur nombre total varie entre 462 000 et 539 000 en 2060 selon la croissance du PIB retenue. Dans le monde occidental, la taille des ménages se réduit. Il en résulte que le nombre de personnes par ménage tend à diminuer, de 2.35 à 2.08 entre 2018 et 2060. Autre phénomène de société: moins de personnes vivraient en couple aux âges intermédiaires, donc le nombre de personnes qui vivent seules tend à augmenter. Aux âges élevés, la baisse de la mortalité se poursuit, de sorte que s'accroissent tout à la fois les proportions de personnes en couple, de personnes seules, ainsi que de personnes vivant en ménage collectif.

Ces chiffres sont issus des dernières projections des ménages et de la demande potentielle en logements à l'horizon 2030 et 2060, que le STATEC vient de publier.

D'ici à 2060, la demande potentielle en logement varierait de 243 000 logements [scénario PIB 0%] à 324 000 [scénario PIB 4.5%]. Le Luxembourg aurait donc besoin de 5 600 à 7 500 logements en plus par an selon le scénario retenu. Plus l'économie est forte et attrayante, plus le nombre de travailleurs augmente, plus on aura besoin de logements.

MÉNAGES PRIVÉS ET BESOIN EN LOGEMENTS À L'HORIZON 2060

Scénario	Nombre de ménages privés	Besoin en logements [2018-2060]	
		Total	Moyenne annuelle
PIB 0%	462 380	243 066	5 653
PIB 1.5%	480 363	262 100	6 095
PIB 3%	504 896	288 046	6 699
PIB 4.5%	538 547	323 608	7 526

Source : STATEC

Méthodologie

Basé sur les dernières projections macroéconomiques et démographiques de long terme, le besoin d'une projection démographique au niveau des ménages s'exprime de plus en plus. L'appréhension de la population sous cette dimension est très utile pour de nombreux aspects de la vie sociale (pour identifier par exemple le pourcentage croissant de ménages monoparentaux ou de ménages d'une personne souvent âgée, susceptibles de rencontrer des problèmes de pauvreté ou de manque de soutien) et de la vie économique (incidence sur les logements, le transport, la mobilité, la consommation, la fiscalité, etc.).

Tout comme pour les projections macroéconomiques et démographiques de long terme, deux horizons ont été retenus : 2030 et 2060. À ces horizons, différents scénarios ont été élaborés en fonction du niveau du PIB. Le STATEC n'avait pas retenu un scénario de référence dans les projections macroéconomiques et démographiques de long terme. Tel est également le cas dans ces projections des ménages privés et de la demande potentielle en logement.

Grâce à ces projections des ménages privés, il est possible de projeter la demande potentielle en logements. Elle représente le nombre de logements compatible d'une part avec l'accroissement projeté du nombre de ménages, et d'autre part avec les flux qui affectent les logements (destructions, fusions, éclatements, désaffectations, et réaffectations). Cette demande potentielle de logements diffère du nombre de logements à construire car un certain nombre d'entre eux existe déjà. Au départ de cette projection, il existe des logements inoccupés qui pourront être mobilisés/transformés pour absorber une partie de l'évolution prévue.

BUREAU DE PRESSE

Christian Welter | Tél 247-84281 | Gsm 621 206 683 | Fax 26 20 19 02 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

François Peltier | Tél 247-84397 | francois.peltier@statec.etat.lu

La publication est disponible au STATEC, tél 247-84219, E-mail : info@statec.etat.lu et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse <https://statistiques.public.lu/fr/publications/series/economie-statistiques/2019/106-2019/index.html>

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.